

<https://www.pressegauche.org/Au-tour-des-gouvernements>



Lutte aux changements climatiques : Au tour des gouvernements

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Où est-ce que je peux faire réparer mon toaster ? C'est avec cette question existentielle qu'a débuté l'année 2019. Plein d'enthousiasme et prêt à entraîner mes bonnes résolutions de la nouvelle année, j'avais décidé de débarrasser mon toaster de toutes les miettes de pain qui finissent agglutinées au fond de l'appareil et qui n'attendent que le bon moment, comme par exemple un lendemain de réveillon du Nouvel An où la maison est endormie, pour se mettre à brûler et déclencher l'alarme incendie.

tiré de : Parution de février 2019 De Journal Entrée Libre

L'opération nettoyage aura vu les miettes de pain disparaître du fond du toaster, mais également la petite réglette en fer qui permet aux tranches de pain de glisser dans la fente et d'enclencher le chauffage des résistances.

La nouvelle année débuta donc avec un toaster tout propre, mais plus du tout fonctionnel. Quelles sont les options ? En l'état actuel des choses, il n'y en a qu'une : envoyer ça à la scrap puis aller faire un tour chez Sears, Rona, Canadian Tire (!!) pour en acheter un tout neuf ; qui probablement me fera le même coup que le précédent lors du prochain nettoyage, et la grande boucle de « la civilisation consumériste » pourra se perpétuer. C'est l'histoire de la vie, le cycle éternel. Walt Disney a fait tout un chef-d'oeuvre là-dessus il y a plus de 20 ans.

Cette histoire du toaster peut être déclinée avec à peu près tous les appareils d'électroménager présents dans une maison. Une pièce se brise ou ne fonctionne plus correctement et c'est l'intégralité de la laveuse, du sèche-cheveux, du réfrigérateur, du blender, etc., qu'il faut jeter. Le fait d'apporter les appareils défectueux à l'écocentre ne garantit aucunement qu'ils seront recyclés et que les pièces encore fonctionnelles seront réutilisées. En fait, pour espérer faire réparer mon toaster, le mieux aurait été que je le donne à Estrie Aide, puis que je le récupère quelques semaines plus tard sur les tablettes pour me le racheter. Si je suis assez rapide...

Qu'est-ce qui fait qu'en 2019 il n'y a pas une éclosion de boutiques de réparation des électroménagers dans la ville ? C'est la Loi ! Ou plutôt son absence. C'est parce qu'il n'y a aucune loi qui impose la réparation du matériel vendu par les distributeurs et les fournisseurs. Aucune loi n'impose aux fournisseurs un design de l'appareil qui permette une réparation plus aisée, ou une durée minimale du produit basée sur la valeur d'usage et de ressources du produit. La loi actuelle protège le client des vices cachés et des défauts, et il est possible de souscrire en plus des garanties, mais qui sont faites pour simplement couvrir la durée de vie du produit estimée par le producteur/distributeur. Et si la garantie se déclenche, l'appareil sera plutôt remplacé que réparé. Tout le monde connaît l'histoire des ampoules Philipps® qui pouvaient briller des années dans les années 1930, et qui ont été modifiées d'un commun accord avec tous les producteurs d'ampoules pour obtenir une durée de vie maximale (maximale !!!!).

À la date du bouclage du journal, 261 189 personnes ont signé « Le pacte pour la transition ». C'est presque deux fois la population de Sherbrooke en son entier ! Alors c'est au tour des gouvernements de faire leur part et de nous donner les moyens d'organiser la transition de notre modèle de production. Parce que malgré toute la bonne volonté des citoyens et citoyennes qui veulent prolonger la durée de vie de leurs électros, c'est l'organisation socio-économique dans laquelle nous sommes qui ne le permet pas. Et ce sont les gouvernements qui ont la charge de cette organisation-là. Le monde dans lequel nous vivons et qui nous semble indépassable n'existe que parce qu'il a été construit et organisé par nous-mêmes de cette façon-là. Par la Loi ! Faire une loi qui lutte contre l'obsolescence programmée et augmente la durée de vie de nos appareils de la vie quotidienne ne demande pas d'investissement conséquent d'argent public, mais une grosse dose de courage et de volonté politique. À nos gouvernements : c'est à votre tour de faire votre part !